

Des milliers d'éoliennes sont en passe de défigurer la France. Arrêtons le massacre avant qu'il soit trop tard. La révolte gronde dans les campagnes.

PAR DOMITILLE ARRIVET ET FRÉDÉRIC LEWINO

Jamais le paysage français n'a connu une éruption aussi traumatisante. L'inflammation s'est déclarée en 1991 avec la première grande éolienne érigée à Port-la-Nouvelle (Aude). Quatre ans plus tard, 17 de ces géantes griffaient le ciel. À l'orée du nouveau millénaire, leur nombre passait insidieusement à 71. Depuis, c'est l'explosion. Cet été, elles sont déjà 700 à dresser leur silhouette anorexique au-dessus de nos têtes. Mais vous n'avez encore rien vu : dans cinq ans, elles seront 7 000 à mouliner comme des forcenées ! Des engins hauts de 150 mètres en bout de pale ! Trois fois l'Arc de triomphe, deux fois les tours de Notre-Dame de Paris. Visibles à plusieurs dizaines de kilomètres à la ronde, car ces mangeuses de vent aiment se percher sur les crêtes. À terme, aucun paysage ne sera épargné. Ni les vallées verdoyantes, ni les falaises sauvages, ni les rivières paresseuses, ni les forêts frissonnantes, ni les monuments historiques. Si rien n'est fait pour enrayer l'extravagant programme éolien français, le pays changera à jamais d'aspect. Après les châteaux d'eau, les tours de télécommunications et les pylônes EDF, voici donc une nouvelle raison de désespérer

PAYSAGE

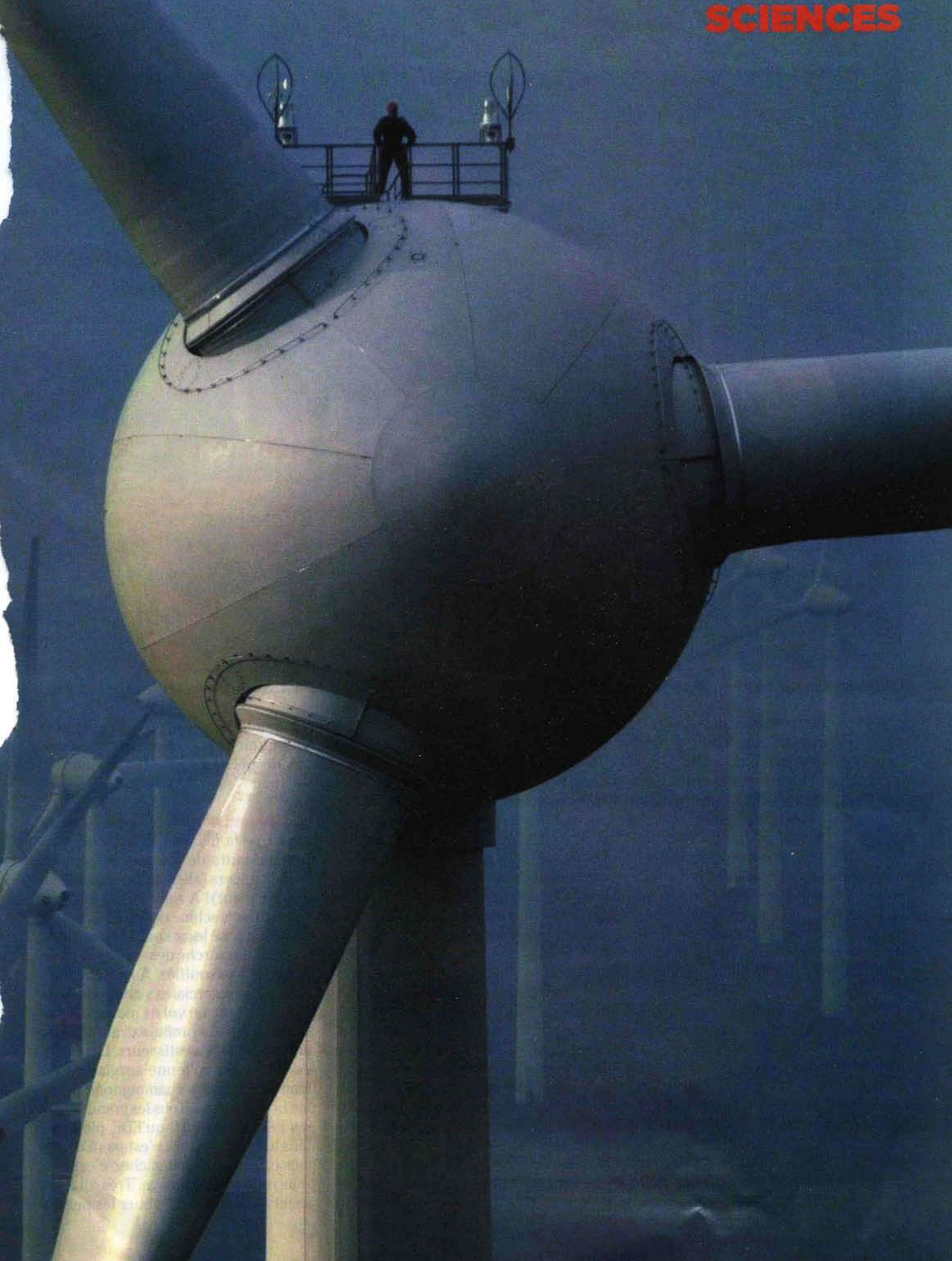
Massacre à l'éolienne

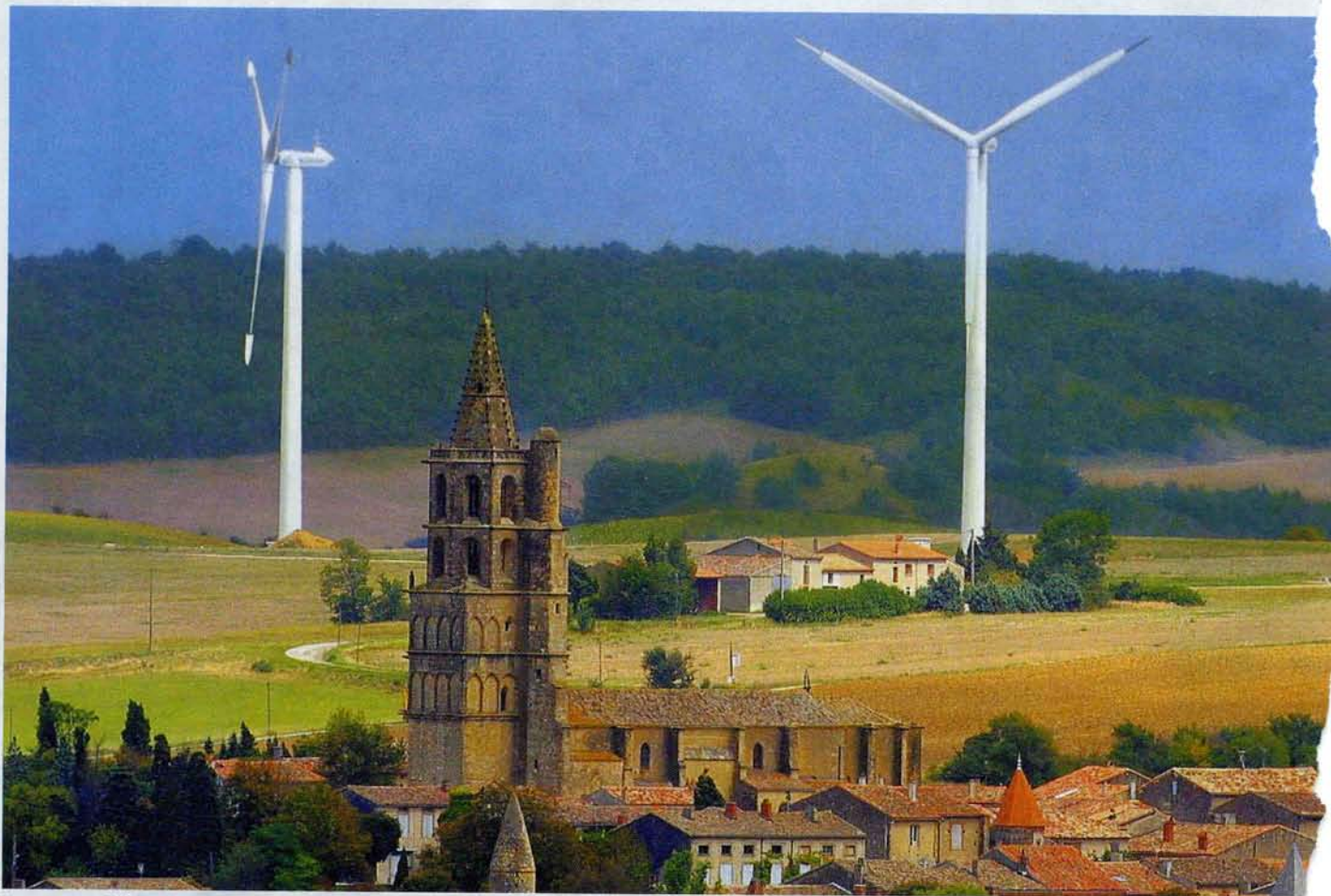


Emballement éolien

Depuis sa première apparition dans l'Aude, en 1991, l'éolienne se répand comme une traînée de poudre. Pourtant, ce vent mauvais qui souffle en tempête depuis 2003 aura du mal à atteindre l'objectif de 7 000 fixé pour 2010.

Hautes de 150 mètres (trois fois l'Arc de triomphe), souvent installées sur des crêtes, les éoliennes sont visibles à plusieurs dizaines de kilomètres à la ronde





Synonymes d'énergie propre et renouvelable, les éoliennes n'en demeurent pas moins un crime esthétique, comme ici à Avignonet, dans le Lauragais

pour ceux qui apprécient la diversité du paysage français. Paule Albrecht, présidente de la respectable Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France (SPPEF), ne craint pas de crier à la France défigurée.

Ces éoliennes ont bien sûr une raison d'être. Celle, très noble, d'offrir une énergie propre et renouvelable. Protocole de Kyoto oblige, l'Union européenne incite fortement ses membres à réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'Allemagne et le Danemark, pour ne citer que les deux meilleurs élèves, se sont déjà hérissés de milliers d'éoliennes alors que la France donnait plutôt l'image du cancre de la classe européenne. Voilà donc cinq ans, croyant bien faire, Paris a réagi en s'engageant à quasi doubler la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité (de 13 à 21 %) d'ici à 2010, en faisant appel à la seule énergie éolienne. Bel effort. Mais s'est-on un seul instant demandé s'il était vraiment nécessaire de couvrir la France de moulins à vent

quand nous sommes déjà le pays qui émet le moins de gaz à effet de serre par habitant grâce au nucléaire ? Autre question bête : n'existe-t-il pas d'autres énergies aussi propres que le vent mais plus discrètes comme la géothermie, le photovoltaïque et la mini-hydraulique ? Visiblement non, puisqu'en 2001 le gouvernement de Lionel Jospin, cédant aux Verts de sa majorité, s'engageait à ériger 7 000 éoliennes d'une puissance totale de 10 000 mégawatts (MW). Pour cela, il fallait promettre une carotte en or massif aux investisseurs. C'est le décret Cochet, qui oblige EDF à racheter le kilowattheure éolien au prix stratosphérique de 6,5 centimes d'euros en moyenne sur quinze ans. Le double du coût de production du kWh nucléaire ! En réalité, EDF ne perd rien dans l'affaire, car elle est remboursée de ce surcoût éolien par une taxe figurant sur la facture de chaque abonné. Seul bémol : les parlementaires limitent l'octroi de ce tarif préférentiel aux petits parcs éoliens de moins de 12 mégawatts (6 à

10 machines), sans prévoir que cela conduirait à l'éparpillement de centaines de petites centrales éoliennes ! Mal joué.

Un tsunami aérien. Les premiers à se réjouir de la décision française furent les fabricants de grandes éoliennes. Tous étrangers (allemands et danois essentiellement) ! A raison de 2 millions d'euros par machine de 2 MW, ils savent avoir décroché le jackpot. D'autant que, chez eux, le marché des éoliennes commence à s'essouffler. Aussitôt, leurs équipes commerciales s'abattent sur la France comme un vol de moineaux, faisant miroiter des profits extraordinaires aux candidats investisseurs. Les sociétés d'énergie éolienne surgissent du néant comme les champignons après une bonne averse. Tous les grands groupes pétroliers, ainsi qu'EDF, plongent dans le vent. Le profit n'est pas à dédaigner et, pour ne rien gâcher, c'est bon pour redorer leur image. Très vite, les préfets, chargés d'attribuer les permis



DE FENOYL/MAXPPP

se venter à Bioncourt (57), Vent de folie à Montigné (79)...

«A priori, 90 % des Français sont favorables à l'énergie éolienne. Mais ils ne mesurent pas le gigantisme des machines: le jour où une rangée de mâts vient surplomber leur jardin, ils déchantent», clame Jean-Louis Butré, président de l'association Vent du bocage, installée dans le département de la Vienne, où 48 projets «sérieux» sont en gestation. Battant sans trêve ni repos la campagne française pour combattre l'armée de moulins à vent, cet ancien de Rhône-Poulenc poursuit: «Ces tubes de 110 mètres, avec trois pales qui tournent sur 120 mètres de diamètre, c'est la taille de trois églises superposées...» La dernière bataille de ce Don Quichotte l'a mené au château de Touffou, propriété de Mme Ogilvy, héritière de l'empire américain de la publicité du même nom. L'édifice des XII^e-XVI^e siècles, restauré avec amour, est sous la menace d'une quarantaine d'éoliennes. Mi-juin, Jean-Louis Butré organisait une

réunion publique dans la salle des fêtes de Bonneuil-Matours pour présenter à une centaine d'habitants médusés un photomontage représentant le château dominé par les machines. «Monsieur le maire ne nous avait pas dit», constatèrent les villageois, pourtant peu enclins à défier leur élu. Comme tant d'autres, ils découvrent le pot aux roses au dernier moment. Agir dans l'ombre est l'une des caractéristiques des promoteurs, sachant combien leurs machines sont mal accueillies. Vive la démocratie...

Le crime esthétique n'est pas le seul évoqué par les opposants, qui dénoncent également le sifflement des pales, l'émission d'infrasons, les oiseaux déchiquetés par les hachoirs tournoyants, les appareils électroménagers qui exploseraient dans les habitations du voisinage (?), et surtout l'absence d'un cadre réglementaire. Dans le nord de la Charente-Maritime, le préfet Bernard Tomasini est débordé. Les plaintes pleuvent contre la cinquantaine de projets à l'étude. «A Saint-Crépin, où sont installées des éoliennes depuis octobre, 58 % des villageois se plaignent du bruit dans la journée, et 27 % du bruit la nuit», ra-

conte Michel Broncard, responsable de Vent de colère en pays d'Aunis et de Saintonge. Un cabinet d'acoustique a été envoyé pour procéder à des mesures. Les résultats n'ont pas été clairs, mais le préfet Tomasini devrait réclamer l'arrêt des machines la nuit. Un coup dur, quand on sait qu'elles ne fonctionnent déjà qu'à 25 % de leur capacité, faute de pouvoir tourner par grand vent ou lorsqu'il soufflote. Sous la pression des associations, le préfet vient aussi de prendre un arrêté imposant aux nouvelles éoliennes d'être implantées à plus de 900 mètres de toute habitation. Pas facile dans les zones côtières où la densité de population augmente...

Dans le Finistère, la guerre contre les moulins à vent est presque devenue la routine. A Plouguin, deux parcs d'éoliennes empoisonnent déjà la vie des riverains, alors pas question d'en laisser d'autres s'installer. La résistance s'organise. Maçon au village, Jean-Jacques Le Lann a convaincu une centaine

Les départements dans le vent

(nombre d'éoliennes)

Aude	106
Marne	48
Finistère	45
Pas-de-Calais	38
Haute-Corse	30
Drôme	23
Hérault	15
Pyrénées-Orientales	14
Nord	13
Côtes-d'Armor	13
Bouches-du-Rhône	13

d'habitants d'adhérer à son association Bien vivre à Plouguin. Il connaît tous les emplacements par cœur: «Là-bas, on a trouvé un menhir. Ils ne pourront pas construire. Ici, les voisins se plaignent du bruit. On va lancer une procédure pour que les machines soient arrêtées la nuit.» Autant dire que le maire ne porte pas ce gêneur dans son cœur.

Pas très loin, à Ploudal-mézeau, une entreprise de construction travaille en catimini aux fondations de 7 éoliennes de 1,3 mégawatt. Une première fois, l'Association pour la protection des sites des Abers avait fait annuler le permis de construire pour non-information des citoyens. L'entreprise se dépêche donc de finir le chantier avant une nouvelle attaque des opposants.

A Ploumoguier, le village voisin, l'affaire des éoliennes tourne à l'aérophobie. Les habitants accumulent les preuves pour en finir avec les 4 machines qui hantent leurs nuits. Roland Toquet recueille religieusement dans une boîte en plastique les morceaux de résine tombés des pales. «Cela faisait un bruit infernal, ding ding ding toute la nuit. Et les pales, quand il y a du vent, wouf wouf

de construire, sont ensevelis sous les projets. Des milliers de projets. Rien qu'en Picardie, par exemple, 220 machines sont en attente d'un feu vert. Des centaines le sont dans le nord du pays, des milliers en Bretagne, et autant en Languedoc-Roussillon. Un tsunami aérien. Néanmoins, les permis de construire ne suivent pas la même cadence. Car ce que n'avaient prévu ni les écolos, ni les industriels et encore moins les pouvoirs publics, c'est la levée de boucliers des riverains de ces futures centrales éoliennes.

Pas un permis de construire n'est déposé sans qu'aussitôt une association locale se crée pour organiser la résistance. Depuis trois-quatre ans, une véritable jacquerie soulève les campagnes françaises sous le panache de deux cent trente associations affiliées à la fédération Vent de colère. C'est Le prix du vent à Frénouville (14), Avis de tempête à Vernon (27), Paysage d'orgueil à Plozévet (29), Vent contraire à Lizeray (36), Vent mauvais à Kergrist (56), Pas de quoi

ALLEMAGNE : LE RÊVE VOLE EN ÉCLATS

Premier producteur d'énergie éolienne au monde avec 17 000 machines, l'Allemagne est-elle en train de se réveiller d'un beau rêve? Outre-Rhin, de plus en plus de voix dénoncent cette énergie coûteuse à produire et visuellement envahissante. Sans danger, propre et renouvelable à l'infini, elle semblait pourtant être la solution idéale pour les Allemands désireux de se retirer du nucléaire.

Plus on va vers le nord, plus les plaines et les champs sont couverts de ces constructions qui atteignent souvent plus de 100 mètres de haut. Sur certaines côtes du Schleswig-Holstein, les éoliennes bouchent l'horizon. Sur le polder de Wybelsum, 55 machines s'étalent sur 6 kilomètres, l'une

d'elles, un monstre de 4,5 MW, culmine à 180 mètres de haut. Presque la tour Montparnasse! La fédération de cette énergie, la BWE, prévoit que l'éolien fournira 30 % de l'électricité consommée en Allemagne en 2030. Le gouvernement parle de 25 %.

Ce programme ambitieux serait-il en train de voler en éclats? La publication au début de l'année d'un rapport d'experts indépendants commandité par le gouvernement ne fait que renforcer les doutes des opposants, de plus en plus nombreux. Il indique qu'une bonne partie des éoliennes sont trop petites et trop bruyantes, qu'il faut donc les remplacer. Du coup, la viabilité économique de cette industrie abreuvée de sub-

ventions et d'avantages fiscaux est remise en question. Certains accusent le gouvernement de jeter l'argent du contribuable par les fenêtres pour ne pas renoncer à un dogme fondateur. Dénonçant les milliards perdus, les sceptiques réclament l'arrêt d'un programme qui ne permettra pas de couvrir entièrement les besoins en énergie de l'Allemagne. Très préoccupant aussi: le soulèvement des riverains et – ironie du destin! – de certains écologistes qui sont de plus en plus nombreux à dénoncer ces immenses champs d'éoliennes massacrant les paysages et créant des nuisances acoustiques et des vibrations néfastes à la santé. Quant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, elle pourrait être atteinte par d'autres moyens meilleur marché. ■ PASCALE HUGUES

wouf toute la journée. » La voisine, Joëlle Le Rhun, a fait procéder à des contrôles acoustiques par un copain qui est du métier. Attestation à l'appui. De l'autre côté de la route, Guy Salaün arbore un certificat médical faisant état de ses insomnies et ses insupportables bourdonnements d'oreilles. « J'étais pour l'éolien, vous savez. Mais là, je ne peux pas vivre comme ça. »

Comment résister à la manne financière?

A Fruges, dans le Pas-de-Calais, la société Ostwind prévoyait d'installer 134 machines de 2 mégawatts, des monstres de plus de 100 mètres de haut dominant de charmants villages. Si les élus du canton se sont frottés les mains devant cette manne susceptible de rapporter 3 millions d'euros en taxe professionnelle, une grande partie de la population n'y a vu qu'une affreuse faute de goût. Dès l'été de 2004, l'Association de défense de l'environnement frugeois (Adef) se constituait, présidée par Angélique Hellio. Pétition rassemblant plus de 1 000 signatures, manifestations, recours devant le tribunal. Finalement, en juin 2004, le préfet signait 68 permis de construire pour seulement 70 éoliennes. La poire était coupée en deux, mais les opposants ne déposent pas pour autant les armes...

Il faudrait aussi parler de l'Aude, premier département éolien de France, qui est pris d'assaut par les projets. Environ

160 sites sont en cours d'étude! Le préfet tente de s'opposer à la bourrasque. « Je ne veux pas que l'installation des éoliennes tourne au Far West, avec quelques éoliennes sur chaque crête. Dans quelques mois, nous aurons bouclé le plan paysage, qui dira quels secteurs peuvent se prêter à implantation », répondait-il en décembre 2004 au maire de Portel, furieux de se voir refuser un projet.

« EN 2004, 50 % DES PROJETS DE PARCS ONT ÉTÉ SOIT REFUSÉS PAR LES PRÉFETS, SOIT CASSÉS PAR LES TRIBUNAUX. CETTE ANNÉE, NOUS ESPÉRONS 60 %. »

Si l'Aude reste le département préféré des éoliennes, les régions du centre, supposées moins venteuses, deviennent recherchées. Les machines de dernière génération, très efficaces, sont capables de faire leur miel du moindre zéphyr. Surtout que, dans ces régions moribondes, les maires accueillent à bras ouverts les promoteurs qui les font saliver avec des taxes professionnelles parfois égales à leur budget communal. Comment résister à cette manne? Les paysans sont également ravis de louer un bout de terrain inculte jusqu'à 2 000 euros par an.

Cette ruée dans le désordre a tout de même fini par inquiéter l'administration

centrale. Le précédent ministre de l'Écologie, Serge Lepeltier, était partisan de supprimer le plafond de 12 MW incitant au saupoudrage. Au début de cette année, les députés, convaincus de l'urgence, adoptèrent un amendement à la loi sur l'énergie pour supprimer ce plafond et le remplacer par un seuil de 20 MW. Colère des sociétés éoliennes, craignant d'avoir à faire une croix sur leurs projets de parcs de 12 MW pour lesquels elles avaient déjà dépensé tant d'efforts et d'argent. Finalement, le texte de loi adopté en juin ne prévoit plus aucun plafond ni seuil: ce sont les maires qui détermineront les puissances des parcs éoliens. Quant aux préfets, ils devront établir des zones de développement de l'éolien (ZDE) sur suggestion des maires. Si le gouvernement comptait amadouer ainsi les opposants, il a visé à côté de la plaque. Alain Bruguier, président de la fédération Vent de colère, reste à 59 ans plus combatif que jamais. Il ne cesse de parcourir le pays de long en large pour inciter à la révolte. Il ne compte plus les projets cassés par les tribunaux grâce à ses efforts. « En 2004, notre action a payé: 50 % des projets de parcs ont été soit refusés par les préfets, soit cassés par les tribunaux administratifs. Cette année, nous comptons bien faire grimper la proportion à 60 % », prévient-il. Du coup, l'objectif de 7 000 éoliennes en 2010 n'est plus d'actualité. Mais quand arrêtera-t-on le massacre définitivement? ■